



## Licenciement Abusif ?

Par **Nbrh**, le **19/02/2024** à **07:39**

Bonjour,

J'ai été licencié de mon entreprise avec des motifs "douteux" tels que "demandé le délai d'obtention d'un nouveau badge garage à mon n+2 alors que ma n+1 m'avait dit qu'elle était sur le coup quelques semaines auparavant", " écrire à ma RH (avec qui nous avons le droit de communiquer avant l'arrivée du nouveau directeur) pour lui demander les dates exactes de fermetures pour noel", "arriver en retard le mercredi et ne pas rattraper les heures" (je détiens par e-mail les preuves d'heures supp non rémunérées"). Bref, des motifs douteux. Mon employeur a un problème avec mon côté "contestataire" et l'a dit lors de l'entretien de licenciement en présence d'un représentant CGT. Est ce un motif de licenciement ? Sur quel fond puis je attaquer ? Merci pour votre aide

Par **Visiteur**, le **19/02/2024** à **09:53**

BONJOUR

"Mon employeur a un problème avec mon côté "contestataire" et l'a dit lors de l'entretien de licenciement en présence d'un représentant CGT. Est ce un motif de licenciement ?"

Vous pouvez prendre contact avec l'inspection du travail, mais aussi, votre syndicat peut avoir un avis sur la possibilité de saisir le CPH.

Par **math64**, le **19/02/2024** à **21:16**

Bonjour,

L'inspection du travail renverra vers un avocat ou un syndicat.  
Donc, il est pertinent de vous rapprocher de votre protection juridique ou d'un syndicat afin d'avoir son avis.

Cordialement,